



ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Depuis notre fondation en 1946, Kelly incarne le véritable esprit de la responsabilité sociale des entreprises, et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de conscience sociale. Notre culture et nos valeurs sont profondément ancrées dans le service, l'intégrité, et la responsabilité personnelle de nos actions, des conséquences de celles-ci et de notre réputation. À titre de leader parmi les fournisseurs de solutions de gestion de main-d'œuvre, nous faisons le lien entre les gens et les possibilités d'emploi, et nous aidons les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. Et compte tenu de la répartition de nos travailleurs, clients, fournisseurs et partenaires à travers le monde, nous reconnaissons la portée mondiale de nos pratiques commerciales ainsi que notre responsabilité publique.

Les engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises de Kelly sont bâtis autour de quatre éléments fondamentaux :

- **Les employés et les gens** – nous prenons au sérieux nos responsabilités de protéger, de soutenir et de préparer les travailleurs à des carrières couronnées de succès et à défendre leurs intérêts. Nous concentrons nos efforts à fournir à la main-d'œuvre mondiale des possibilités de carrière et des ressources, et à donner l'exemple dans des domaines comme la sécurité au travail, la santé et le bien-être, la diversité et l'inclusion, ainsi que la formation et le perfectionnement. Nous croyons en des chances pour tous et nous sommes fermes dans notre engagement à défendre l'égalité des chances en matière d'emploi, la protection des droits de l'homme et la prévention de la traite de personnes.
- **L'éthique** - Kelly s'est engagée à agir de façon juste, en menant nos activités d'une manière légale, éthique et digne de confiance, en respectant nos obligations réglementaires et en nous conformant à la lettre et l'esprit de nos politiques d'entreprise.
- **L'engagement** - Kelly comprend que nous devons tous travailler ensemble afin d'avoir un réel impact. Ainsi, nous établissons des partenariats avec des organisations dans les collectivités où nous vivons et travaillons, afin d'améliorer la vie et la société dans son ensemble – en participant à des activités telles que le service communautaire et la philanthropie. Nous soutenons également les petites entreprises gérées par des groupes minoritaires et des femmes, ainsi que les entreprises défavorisées. Nous favorisons la collaboration avec les fournisseurs dont les pratiques commerciales sont socialement responsables et respectent [le code de conduite professionnelle défini par la World Employment Confederation](#).
- **L'environnement** - Kelly reconnaît qu'elle a une responsabilité partagée quant à la protection de notre planète. Bien que nos installations et nos activités aient une faible empreinte écologique, nous réduisons l'impact environnemental de nos activités grâce à des pratiques de préservation, de conservation et de réduction des déchets.

Notre programme de responsabilité sociale des entreprises repose sur un ensemble de politiques fondamentales qui définissent notre approche et guident nos activités.

- [Code de conduite professionnelle et de déontologie](#) - Le code de conduite de Kelly prévoit des mécanismes visant à prévenir les gestes malhonnêtes ou contraires à l'éthique, et favorise une culture d'honnêteté et de transparence. Cette politique décrit les responsabilités de nos employés, notamment de s'assurer que nos fournisseurs connaissent leurs obligations et se conduisent de façon légale et éthique.

- Globalement, nous traitons tous les employés avec dignité et respect et nous nous conformons à toutes les lois applicables ainsi qu'aux lois relatives aux droits des travailleurs et de l'homme. Voici quelques exemples d'initiatives que nous avons mises en place :
 - Égalité des chances en matière d'emploi – Kelly Services a pour politique de protéger les droits en matière d'emploi des candidats et employés qualifiés, indépendamment de la race, la couleur, le sexe, l'âge, la religion, l'origine nationale, la génétique, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression sexuelles, l'invalidité, ou toute autre catégorie protégée en vertu des lois applicables.
 - Action positive – Kelly s'est engagée à pratiquer une discrimination positive pour recruter et promouvoir les femmes, les minorités, les personnes handicapées qualifiées, les anciens combattants invalides, les anciens combattants récemment séparés, et autres anciens combattants protégés.
 - Politique en matière d'accommodement - Kelly Services a pour politique de se conformer à toutes les lois applicables concernant l'emploi des personnes handicapées. Conformément à cet engagement, Kelly ne pratiquera aucune discrimination à l'égard des personnes handicapées qualifiées en ce qui concerne les procédures de demande d'emploi, d'embauche, de promotion, de renvoi, de rémunération, de formation, ou toute autre modalité ou condition ou tout autre privilège associé à un emploi.
 - Politique anti-harcèlement - Kelly s'est engagée à maintenir un milieu de travail exempt de harcèlement. Par conséquent, Kelly ne tolérera aucun harcèlement par ou envers ses employés.

Nous sommes individuellement et collectivement responsables de maintenir nos engagements en matière de responsabilité sociale. Nous encourageons la participation au sein de notre organisation, et nous collaborerons avec différents intervenants externes afin de continuellement défendre les intérêts de la main-d'œuvre mondiale, améliorer nos milieux de travail, contribuer aux communautés que nous desservons, et nous assurer que nos actions sont socialement, éthiquement et écologiquement responsables.